

PROSEP INC.

(« ProSep »)

SUPPLÉMENT À LA DEUXIÈME CIRCULAIRE AMENDÉE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS DATÉE DU 14 MAI 2009

La rubrique intitulée *Tableau sommaire de la rémunération* aux pages 16 à 19 de la Deuxième circulaire amendée de sollicitation de procurations datée du 14 mai 2009 (la « **circulaire** ») est par les présentes modifiée conformément au présent supplément (le « **supplément** »). Le présent supplément fait partie de la circulaire à toutes fins et par le présent renvoi, il est intégré à la circulaire comme s'il y était cité au long. Les définitions figurant dans la circulaire s'appliquent au présent supplément, sauf si l'objet ou le contexte ne s'y prête pas. Toutes les dispositions de la circulaire s'appliquent au présent supplément et produisent leurs effets, sauf en cas d'incompatibilité avec une disposition expresse du présent supplément. Pour de plus amples renseignements, prière de se reporter à la circulaire déposée sur www.sedar.com le 14 mai 2009.

TABLEAU SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION

Le tableau ci-après présente toute la rémunération annuelle et à long terme versée pour services rendus à ProSep en toutes qualités pendant les trois derniers exercices aux personnes qui étaient, au 31 décembre 2008 le président et chef de la direction, le chef de la direction financière et secrétaire et aux trois autres hauts dirigeants de ProSep les mieux rémunérés dont le salaire et la prime dépassent au total 150 000 \$ (collectivement, les « **membres de la haute direction visés** »), y compris toute personne qui aurait été considérée comme un membre de la haute direction visé n'eut été le fait que cette personne n'était plus dirigeant à la fin du dernier exercice.

Nom et poste principal	Exercice	Salaire (\$)	Attributions à base d'actions (\$) ¹³	Attributions à base d'options (\$)	Rémunération en vertu d'un plan incitatif autre qu'à base d'actions (\$)		Valeur du plan de retraite (\$)	Autre rémunération (\$)	Rémunération totale (\$)
					Plans incitatifs annuels	Plans incitatifs à long terme			
Jacques L. Drouin Chef de la direction ProSep Inc.	2008	250 000	117 000	-	150 000 ¹⁵	-	-	-	517 000
	2007 ¹	103 000	-	58 994 ¹⁴	65 000 ¹⁶	-	-	-	226 994
	2007 ²	170 000	-	47 237	50 000 ¹⁷	-	-	-	267 237
	2006	150 000	-	148 217	-	-	-	-	298 217
Patrice Daignault Chef des finances & Secrétaire, ProSep Inc.	2008	58 333 ³	16 000	-	20 000 ¹⁵	-	-	-	94 333
Susan Da Silva, VP finances et secrétaire générale, ProSep Inc.	2008	64 615 ⁴	-	-	-	-	-	-	64 615
	2007 ¹	52 538	-	21 828	7 000	-	-	-	81 366
	2007 ²	90 100	-	3 149	-	-	-	-	93 249
	2006	68 326 ⁵	-	19 052	-	-	-	-	87 378
Lewis Mologne, Président, ProSep Technologies Inc.	2008	201 739 ⁶	78 000	-	121 043 ¹⁵	-	-	14 179,41 ¹⁸	414 961,41
	2007	185 874 ⁷	24 800	21 652	220 032 ¹⁶	-	-	165 479,92 ¹⁹	617 837,92
	2006	185 693 ⁸	-	-	24 534 ¹⁷	-	-	5 397,55 ²⁰	215 624,55
Harald Linga vice président développement des produits, ProPure AS	2008	163 458 ⁹	18 000	-	43 360 ¹⁵	-	40 365	10 864 ²¹	235 682
	2007	161 040 ¹ ₀	13 950	16 239	33 693 ¹⁶	-	-	10 980 ²²	235 902
	2006	148 680 ¹ ₁	-	-	28 822 ¹⁷	-	-	10 620 ²³	188 122
Matthew Rummer gérant général, ProSep AP	2008	130 960 ¹ ₂	19 500	-	31 161 ¹⁵	-	-	30 362 ²¹	211 983
	2007	120 047	10 230	10 826	-	-	-	-	141 103
	2006	-	-	-	-	-	-	-	-

¹ Juillet 2007 – décembre 2007

² Juillet 2006 – juin 2007

³ Salaire annuel de 175 000 \$. M. Daignault a commencé à travailler chez ProSep en septembre 2008.

⁴ Salaire annuel de 120 000 \$. M^{me} Da Silva a quitté ProSep en juillet 2008.

⁵ Salaire de septembre 2005 au 30 juin 2006

⁶ Taux de change moyen annuel 1,0671 \$ CA = 1 \$ US

⁷ Taux de change moyen annuel 1,2110 \$ CA = 1 \$ US

⁸ Taux de change moyen annuel 1,1340 \$ CA = 1 \$ US

⁹ Taux de change moyen annuel 0,1899 \$ CA = 1 NOK

¹⁰ Taux de change moyen annuel 0,1888 \$ CA = 1 NOK

¹¹ Taux de change moyen annuel 0,1770 \$ CA = 1 NOK

¹² Taux de change moyen annuel 0,1899 \$ CA = 1 NOK

¹³ Conformément au chapitre 3870 du Manuel de L'ICCA, les attributions à base d'actions ont été évaluées selon le nombre d'actions attribuées multiplié par le cours à la date de l'attribution. Les UAS sont acquises à la fin de la période de trois ans qui suit la date d'attribution, à l'exception de celles qui sont acquises en 2010 après deux ans. Ces attributions à base d'actions sur une période de deux ans ont été faites au titre de primes de maintien en fonction dans le cadre de l'acquisition de Pure Group, en octobre 2007. D'un point de vue comptable, la valeur de ces attributions est amortie sur la période d'acquisition, compte tenu du nombre de mois de l'exercice. Le tableau suivant indique les calculs utilisés pour cette l'émission :

Nom et poste principal	UAS non exercées	Cours à la date d'attribution	Valeur	Nbre de mois jusqu'à l'acquisition	Nbre de mois durant l'année	Attributions à base d'actions	Date d'acquisition
	(a)	(b)	(a) X (b) = (c)	(d)	(e)	(c)/(d) X (e) = (f)	
Jacques L. Drouin, chef de la direction	300 000	0,39	117 000	36	8	26 000	Avril 2011
Patrice Daignault chef de la direction financière et secrétaire général	50 000	0,32	16 000	36	4	1 778	Sept. 2011
Susan Da Silva vice-présidente finances et secrétaire générale	-	-	-	-	-	-	s.o.
Lew Mologne, président, ProSep Technologies, Inc.	80 000	0,31	24 800	24	12	12 400	Janv. 2010
	200 000	0,39	78 000	36	8	17 333	Avril 2011
						29 733	
Harald Linga, vice président développement des produits	45 000	0,31	13 950	24	12	6 975	Janv. 2010
	25 000	0,39	9 750	36	8	2 167	Avril 2011
	25 000	0,33	8 250	36	4	917	Août 2011
						10 058	
Matthew Rummer, gérant général, ProSep AP	33 000	0,31	10 230	24	12	5 115	Janv. 2010
	50 000	0,39	19 500	36	8	4 333	Avril 2011
						9 448	

¹⁴ Les options sont acquises sur trois ans; 25 % sont acquises à l'attribution, 25 % après 12 mois, 25 % après 24 mois et 25 % après 36 mois. D'un point de vue comptable, la valeur de ces options est comptabilisée selon les pourcentages indiqués l'année où elles sont acquises. Conformément au chapitre 3870 du Manuel de L'ICCA, ProSep a utilisé la méthode d'évaluation des options Black-Scholes-Merton et les hypothèses suivantes (à l'exception de MM. Mologne, Linga et Rummer, tous les membres de la haute direction visés ont annulé volontairement toutes leurs options en cours en 2008) :

	Exercice terminé le 31 décembre 2008	Période de six mois terminée le 31 décembre 2007	Exercice terminé le 30 juin 2007
Taux d'intérêt sans risque	-	3,84 % à 4,05 %	4,01 % à 4,13 %
Durée de vie prévue des options	-	5 ans	5 ans
Volatilité	-	50 %	91 % à 95 %
Taux de dividende	-	0 %	0 %

Nom et poste principal	Options non exercées	Valeur selon Black, Scholes-Merton	Année d'émission	Valeur par action	Attributions d'options 2006	Attributions d'options juin 2007	Attributions d'options déc. 2007	Attributions d'options 2008
	(a)	(b)		(b)/(a) = (c)				
Jacques L. Drouin, chef de la direction	110 000	105 621	Juin 2006	0,96	29 573	35 230	17 603	-
	50 000	42 596	Juin 2006	0,85	1 183	4 199	7 099	-
	75 000	47 237	Juin 2007	0,63	-	19 682	5 905	-
	200 000	58 994	Déc. 2007	0,29	-	-	17 207	-
					30 756	69 111	47 814	-
Patrice Daignault, chef de la direction financière et secrétaire général	-	-	-	-	-	-	-	-
Susan Da Silva vice-président finances et secrétaire générale	35 000	6 721	2006	0,19	1 882	2 242	1 120	-
	7 000	2 823	2006	0,40	392	941	471	-
	7 000	9 508	2006	1,36	528	3 169	1 585	-
	5 000	3 149	Juin 2007	0,63	-	1 312	394	-
	74 000	21 828	Déc. 2007	0,29	-	-	6 366	-
					2 802	7 664	9 936	-
Lewis Mologne, président, ProSep Technologies, Inc.	100 000	21 652	Déc. 2007	-	-	-	5 413	5 568
Harald Linga, vice président développement des produits, ProPure AS	75 000	16 239	Déc. 2007	-	-	-	4 060	4 176
Matthew Rummer, gérant général, ProSep AP	50 000	10 826	Déc. 2007	-	-	-	2 707	2 784

¹⁵ Cette prime de rendement a été payée en 2009 pour les objectifs atteints durant l'exercice 2008.

¹⁶ Une prime de rendement de 40 000 \$ a été payée en 2008 pour les objectifs atteints durant l'exercice 2007.

Une prime discrétionnaire de 25 000 \$ a été payée durant l'exercice 2008. Une somme de 154 848 \$ a été payée relativement à l'acquisition de Pure Group.

¹⁷ La prime de rendement de M. Drouin a été payée en 2008 pour les objectifs atteints durant l'exercice 2007. La prime de rendement de M. Mologne et celle de M. Linga ont été payées en 2007 pour les objectifs atteints durant l'exercice 2006.

¹⁸ Conformément à sa politique, ProSep a versé 14 179,41 \$ au régime 401(K) de M. Mologne.

¹⁹ Rémunération reçue relativement à l'acquisition de Pure Group en octobre 2007 (154 484 \$) et conformément à sa politique, ProSep a versé 10 995,92 \$ au régime 401(K) de M. Mologne.

²⁰ Conformément à sa politique, ProSep a versé 5 397,55 \$ au régime 401(K) de M. Mologne.

²¹ Allocation d'automobile.